

Monsieur Nicola Di Giulio  
Président du Conseil communal  
Hôtel de Ville  
1002 Lausanne

dossier traité par CD/SMUN  
notre réf. C. 12/2022/05 - ec  
votre réf.

Lausanne, le 4 mars 2022

**Séance du Conseil communal du mardi 22 mars 2022 – demande de traitement prioritaire**

Monsieur le Président,

La Municipalité vous adresse la demande de traitement prioritaire pour la séance du Conseil communal citée en marge :

**Préavis N° 2022/02 – SIL** : « Crédit-cadre 2022-2030 pour les travaux de maintenance à réaliser sur les installations de production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey avant l'échéance des concessions »

**Motif** : La place disponible dans l'usine souterraine de l'aménagement hydroélectrique de Lavey est limitée et les gros travaux prévus d'ici 2030 doivent s'enchaîner à un rythme soutenu durant les périodes de basses eaux pour éviter des pertes de production. Les importants travaux sur les vannes de garde des trois groupes de production doivent pouvoir être commandés début avril 2022 au plus tard pour tenir ce calendrier serré.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à ces lignes et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod





Le secrétaire  
Simon Affolter

